



FÊTE DE LA SCIENCE 2023

Du 06 au 16 octobre

INSCRIPTION AUX VILLAGES DES SCIENCES & OPÉRATIONS HORS VILLAGES DES SCIENCES

Nous vous invitons à contacter directement les structures organisatrices.
Retrouvez le programme régional sur www.fetedelascience.fr ou www.echosciences-sud.fr.

INSCRIPTION À L'OPÉRATION CAR DES SCIENCES

Le Comité de Pilotage de la Fête de la science met en place un **dispositif d'aide financière consacrée au déplacement des scolaires**. Le montant de cette aide est déterminé en fonction de la **distance ALLER** entre l'établissement scolaire et le lieu de la manifestation choisie selon le barème suivant :

- () moins de 50 km -> 50 €
- () de 50 km à 100 km -> 75 €
- () plus de 100 km -> 100 €

▾ CHOIX DE LA MANIFESTATION EN OCCITANIE

Précisez : ...

Distance à parcourir en km (ALLER) : ...

▾ À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Nom de l'établissement : ...

Adresse : ...

Code Postal / Ville : ...

Personne chargée du suivi de l'opération : ...

Tél / Email : ...

Nombre d'élèves : ...

Niveau des élèves : ...

▾ PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DE L'AIDE FINANCIÈRE

1. L'établissement scolaire envoie la fiche d'inscription, dûment renseignée, à la coordination régionale : par courriel à pascale.corriette@instantscience.fr ou par voie postale à INSTANT SCIENCE, 39 Allées Jules Guesde, 31000 Toulouse.

En retour, la coordination régionale envoie une confirmation.

2. Après confirmation, l'établissement scolaire effectue la réservation du bus auprès de la société de transport et règle la totalité du coût du transport.

3. L'établissement scolaire envoie ensuite à la coordination régionale, avant le 15 novembre 2023, une facture, libellée au nom d'INSTANT SCIENCE du montant de l'aide attribuée, accompagnée d'un RIB et de la copie de la facture du transporteur, cette dernière étant libellée au nom de l'établissement scolaire.

4. Le paiement est effectué par virement ou par chèque après la manifestation.

En raison du grand nombre d'inscriptions et pour privilégier le maximum d'établissements scolaires, une seule aide financière est attribuée par établissement. De plus il est demandé une optimisation du remplissage du bus.

▾ CONTACT

Pascale Corriette • 05 61 61 00 06 • pascale.corriette@instantscience.fr